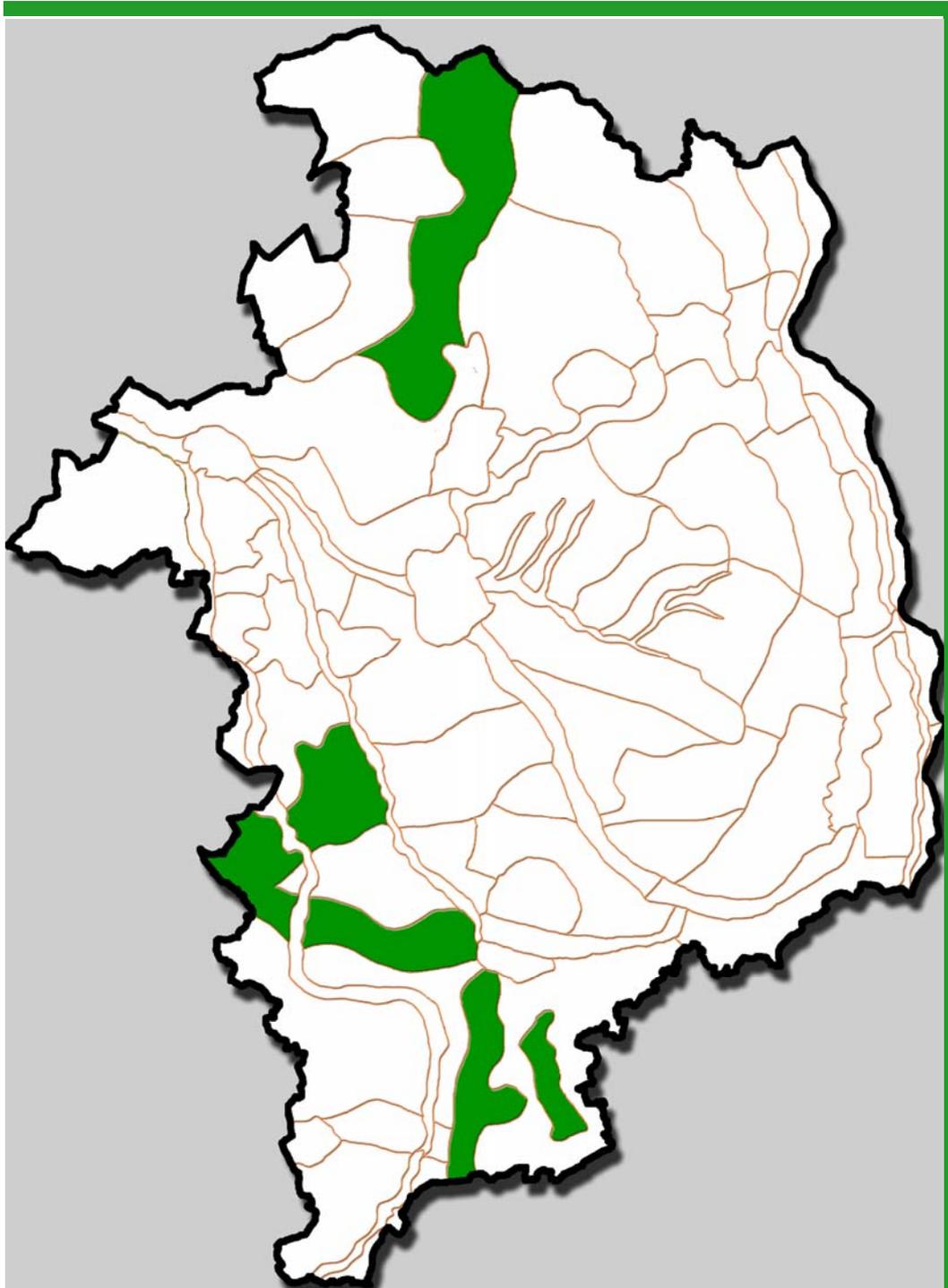


B-8 LES PAYSAGES DE BOCAGES BOISÉS

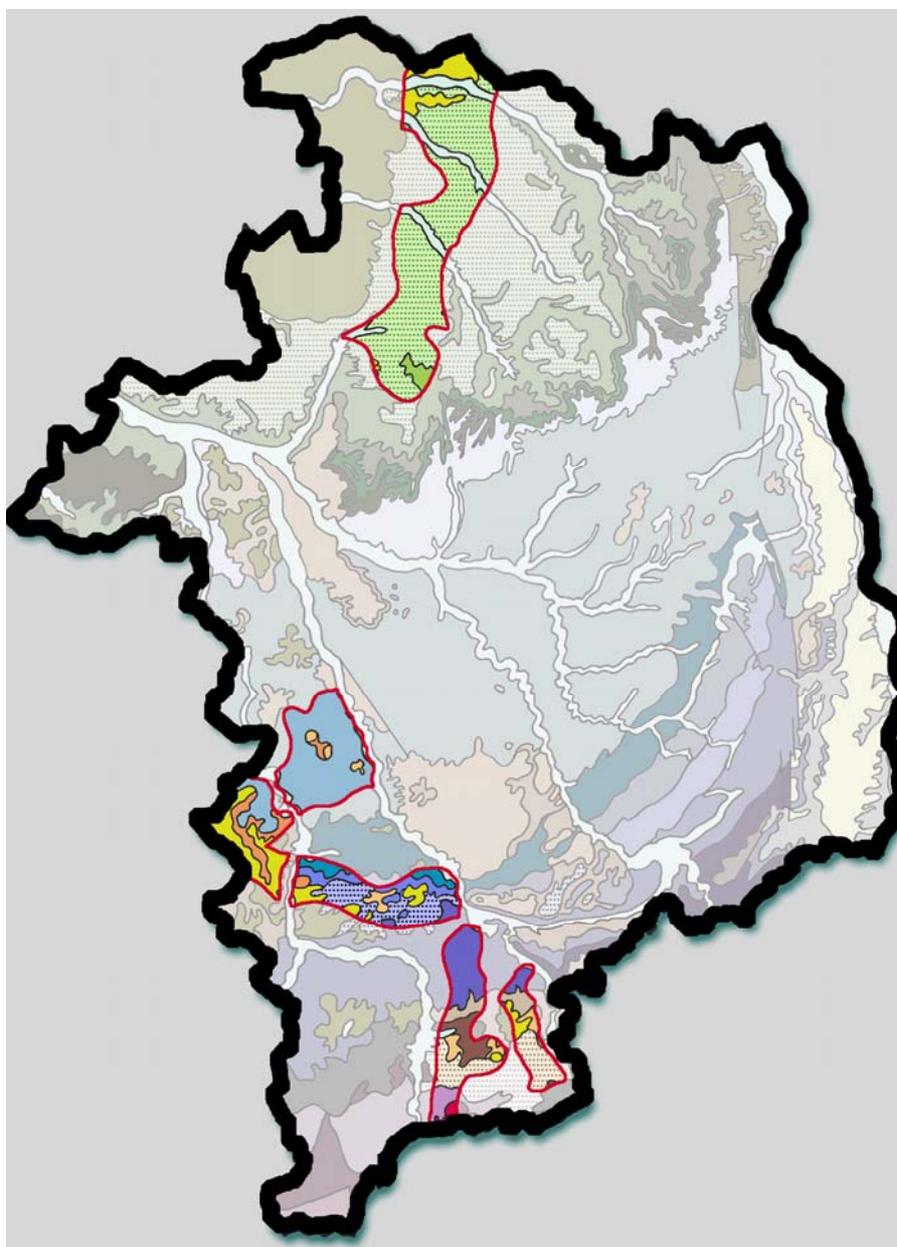


RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

Les paysages de bocages boisés sont des figures mixtes qui correspondent à des territoires dans lesquels l'occupation du sol semble hésiter entre la forêt et les enclos herbagers. Ce sont des secteurs de tradition herbagère comportant une trame de haies dans laquelle on trouve les diverses formes décrites dans le chapitre B-2 (voir croquis page 97) dans lesquels les bois et les forêts occupent une proportion importante du parcellaire.

Il faut remarquer que l'on peut distinguer deux types de paysages mixtes à partir d'un fond bocager : les bocages boisés et les paysages de plaine et bocage (ensemble 11). Nous verrons que ces derniers sont généralement des figures d'altération, ce sont des "paysages nés de la gestion", alors que les bocages boisés sont plutôt fils des conditions de milieu et en tout premier lieu de la géologie. Ils sont en effet localisés sur des secteurs de franges géologiques, comme le montre la carte ci-dessous : ce sont au nord la marge entre les sables et argiles tertiaires de Sologne et l'argile à silex du Crétacé et au sud la zone de contact entre les couches périphériques du Jurassique plus ou moins remaniées et recouvertes d'argiles et de sables tertiaires. Assez logiquement, ce sont des terrains hétérogènes qui sont à l'origine de ces formations paysagères duelles.



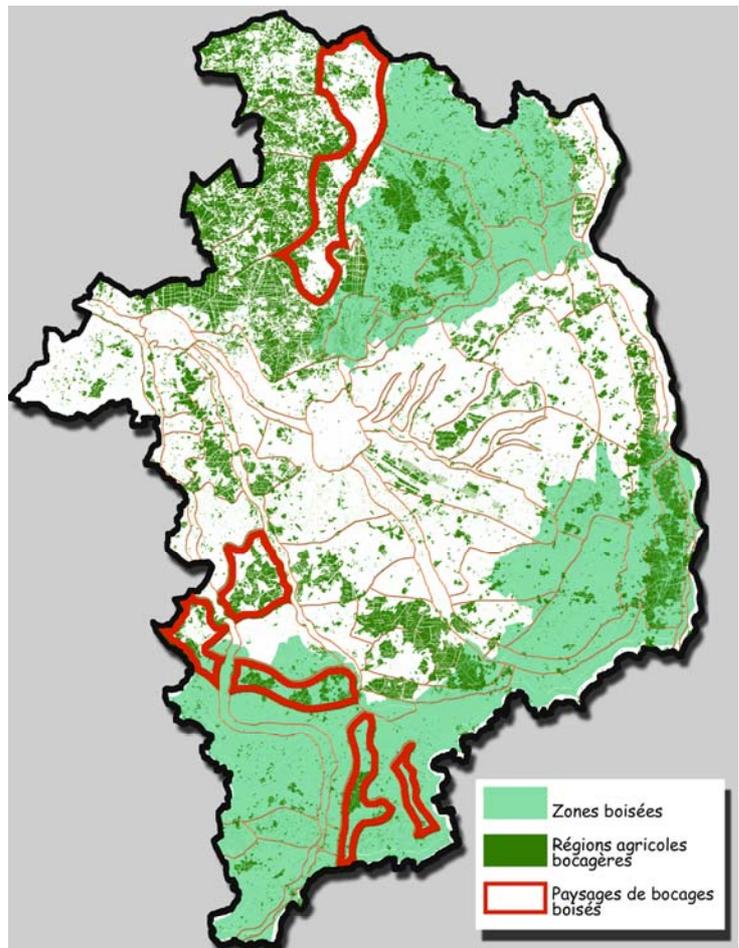
La géologie diversifiée des bocages boisés (cf. légende de la carte géologique paragraphe A-311, page 12)

Paysage d'entre-deux

Ces formations qui se trouvent à la conjonction de conditions de milieu sont également à la charnière entre les paysages marqués par leurs deux déterminants, comme le montre la localisation par rapport aux régions agricoles bocagères et aux grands ensembles forestiers.

Cette carte fait apparaître deux types de localisations : une situation de frange entre deux mondes (c'est le cas des paysages situés entre Sologne forestière et Pays Fort bocager ou de la partie nord du Boischaud) ou l'insertion dans le bocage sur des formations géologiques plus favorables à l'arbre qu'à l'herbe (unités incluses dans le Boischaud au sud-ouest).

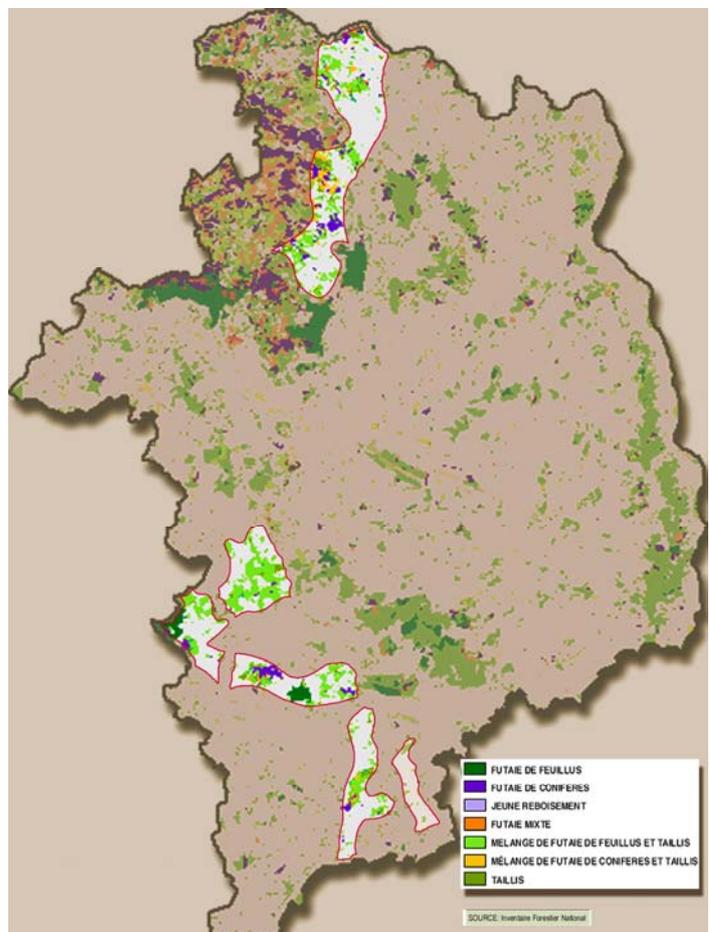
CARTE 1 : Localisation des paysages de bocages boisés dans la trame verte et les régions bocagères.



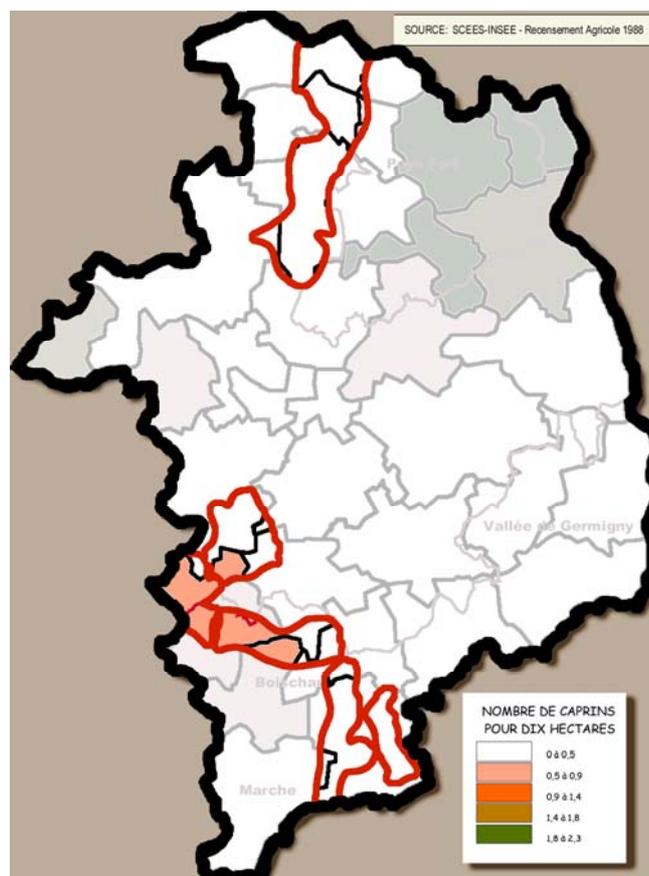
Sylviculture et élevage

Ces espaces sont orientés à la fois vers la sylviculture et vers l'élevage et s'apparentent à leurs familles composantes. La sylviculture est ici à l'image de la situation générale du Cher, majoritairement le fait de la propriété privée, avec des peuplements généralement bien gérés. Le taillis sous futaie à chêne pédonculé traditionnellement dominant se voit progressivement converti en futaie feuillue et résineuse. Les taillis purs sont relativement rares et concernent surtout les petites parcelles. Les résineux sont en progression, à l'instar de ce que l'on a pu observer dans les forêts qui jouxtent ces paysages : nombreux sont les exemples de futaie résineuse parfois sur fond de taillis feuillu, au nord du Boischaud et aux confins de la Sologne.

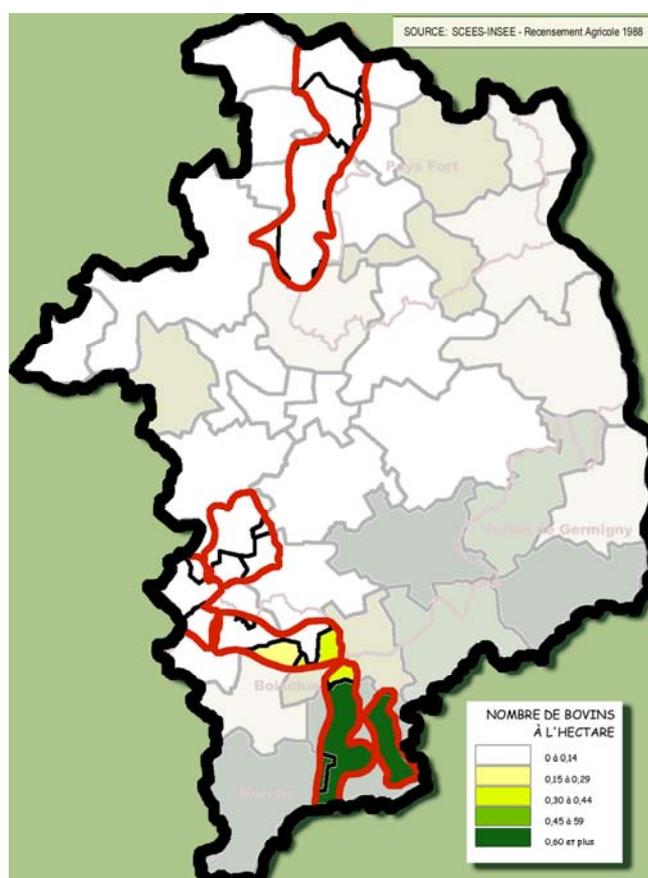
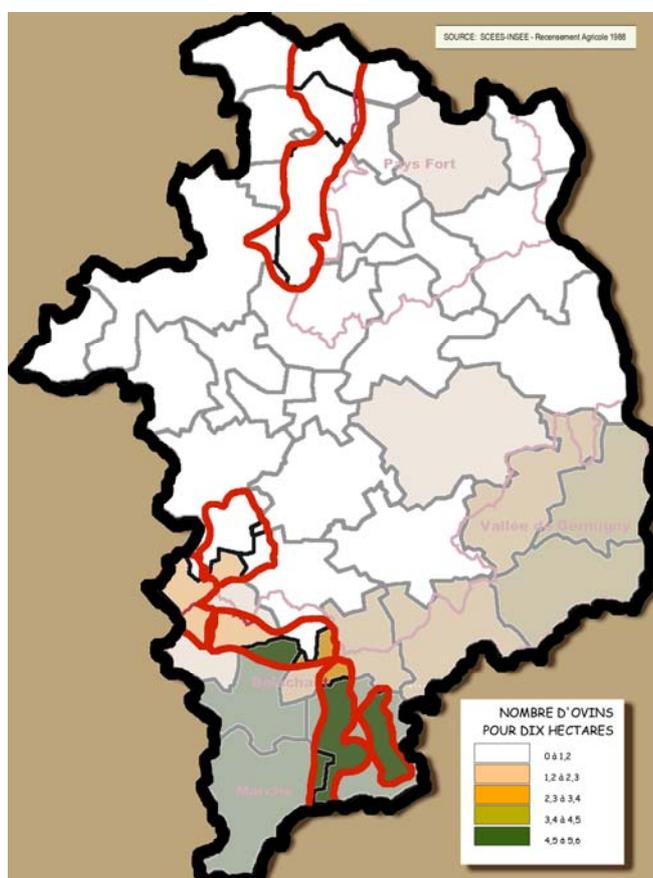
Les principales formations boisées dans les paysages de bocages boisés.



Pour ce qui concerne les productions agricoles on observe une distinction entre la partie sud liée au Boischaud et la partie nord, qui jouxte les paysages bocagers du Pays Fort sans appartenir à la région agricole éponyme. Dans le premier cas la répartition des ovins, des caprins et des bovins correspond à l'agriculture des pays de bocage, ce que l'on ne retrouve pas dans les confins solognots.



Densité des animaux dans les bocages boisés : CAPRINS, OVINS, BOVINS

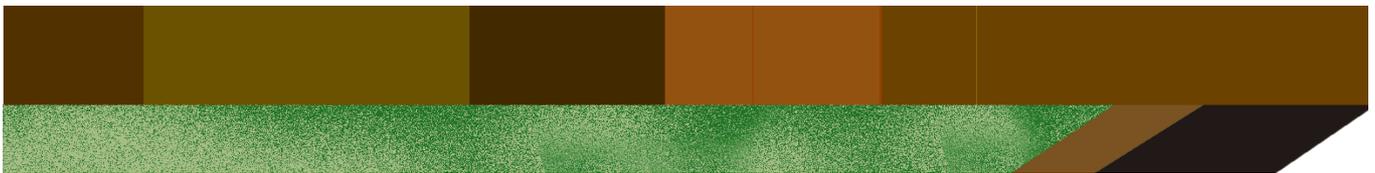


Une physionomie de bocage fermé.

Ces paysages se présentent donc comme une figure densifiée du bocage, c'est-à-dire un paysage d'enclos avec un habitat dispersé dominant. C'est un bocage dans lequel le rapport plein/vide se trouve modifié ; tout se passe comme si l'on se trouvait dans un bocage dont une maille sur deux serait un "plein" boisé, phénomène qui, nous le verrons tend plutôt à s'étendre sous les effets d'un début de déprise agricole qui voit s'accroître la partie forestière par des reboisements ou des fermetures spontanées par abandon des pâtures. À l'inverse de ce que l'on observera dans les figures de plaines et bocages mêlées, ce sont des paysages qui tendent vers une plus grande fermeture.

PALETTES CHROMATIQUES

Les palettes chromatiques correspondent aux deux figures fondatrices de ces paysages : les couleurs du paysage sont déterminées par la strate arborée largement dominante entre les mailles de laquelle s'insinuent les verts frais piquetés des teintes claires des floraisons des prairies et où jouent discrètement les nuances d'un bâti qui se cache ici plus encore que dans le bocage.



Couleurs d'hiver



Couleurs du printemps, quand fleurissent épines, prunelliers et églantiers



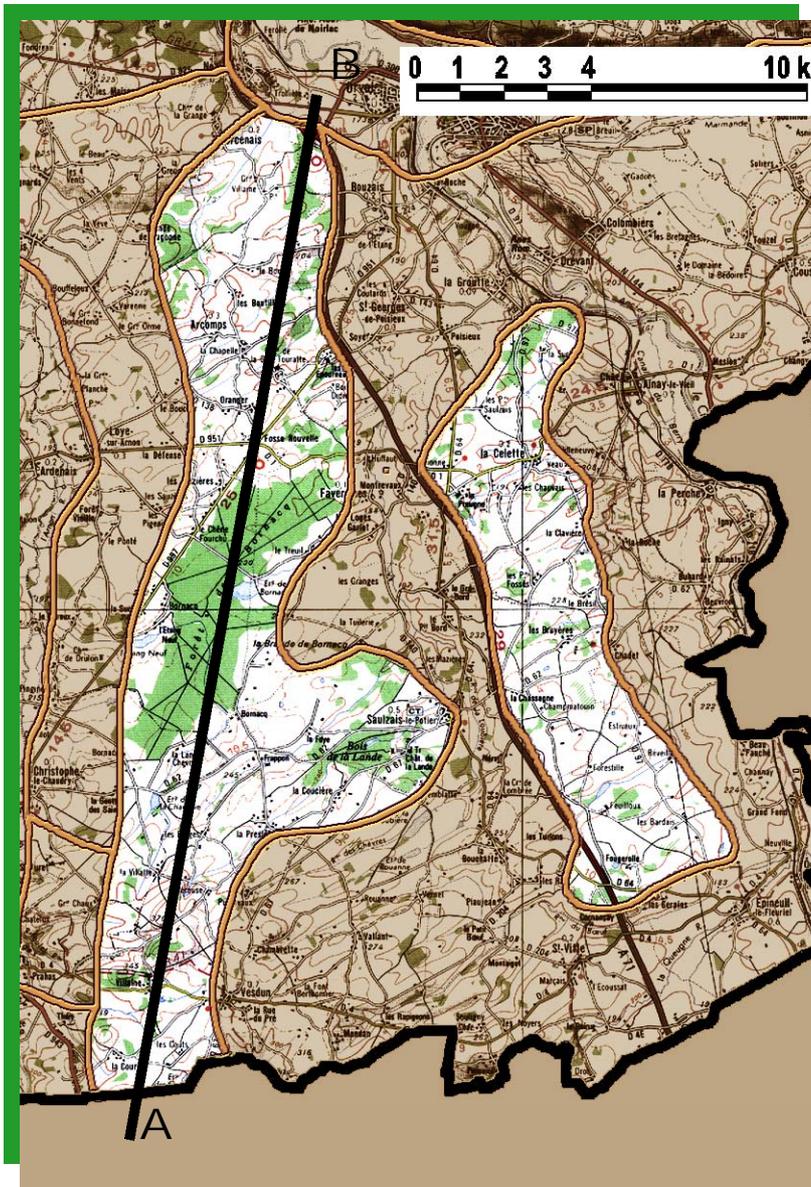
Les cuivres et les bruns fugaces de l'automne

LISTE DES UNITES

- 8-1 BOCAGE BOISE DU BOISCHAUT SUD
- 8-2 BOCAGE BOISE DE CHATEAUNEUF
- 8-3 MARGES SOLOGNOTES



8-1 BOCAGE BOISE DU BOISCHAUT SUD Deux sites de densification du bocage



Deux îlots de bocage piqueté de bois et de forêts occupent les interfluves bombés qui séparent les vallées du Cher et de la Loubière, puis de la Loubière et de l'Arnon. Ils se définissent comme un temps particulier du bocage, dans lequel la strate arborée s'est densifiée. À l'est c'est une forme en mosaïque dans laquelle les boqueteaux ont des superficies comparables avec celles des parcelles en prairies qui rythme régulièrement le paysage tandis qu'à l'ouest le bocage boisé s'organise autour d'un pôle central forestier. Ces lieux connaissent une évolution comparable à celle du bocage à l'état de traces qui les environne, c'est-à-dire une nette tendance au recul de la trame des haies, surtout sensible sur leur périphérie. Le bâti dispersé en petits hameaux se singularise par la présence rutilante des grès roses de Saulzais-le-Potier.

COUPE



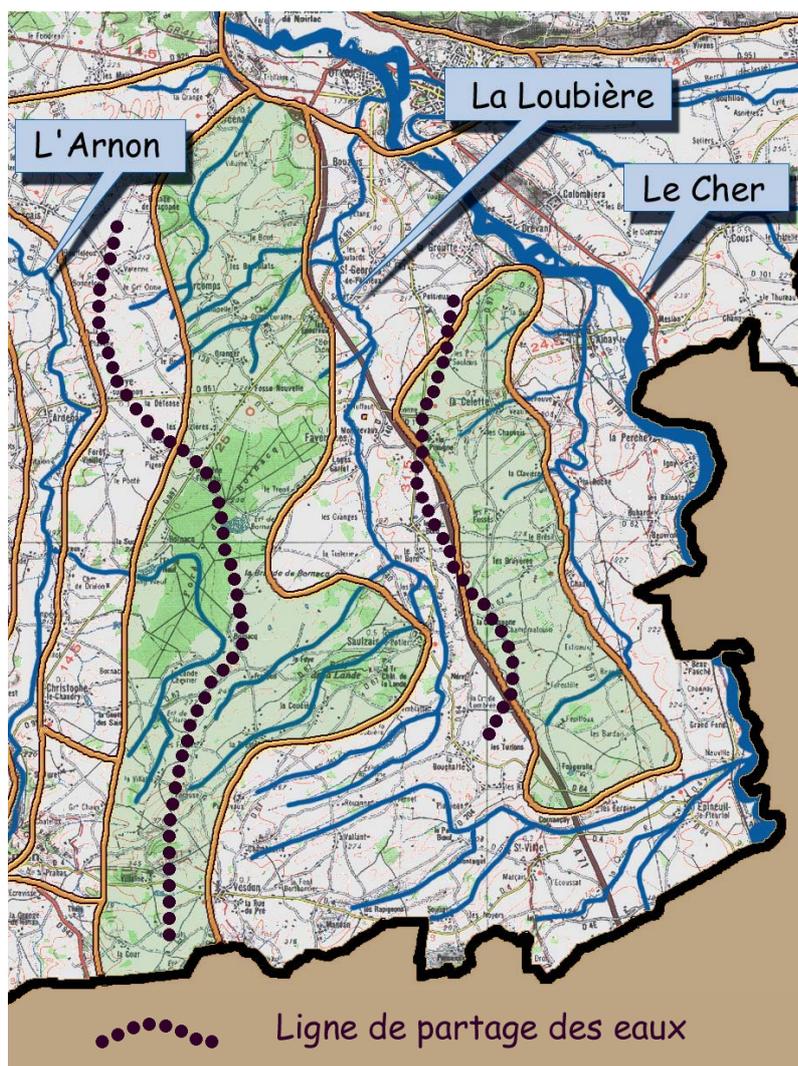
A

B

DESCRIPTION GENERALE

L'unité est constituée par deux fractions des paysages du Boischaud situées à la jonction entre le "grand bocage à l'état de traces" à l'est (unité 2-5) et le "bocage sévère" à l'ouest (unité 2-8). Ce secteur est un plateau constitué par des terrains anciens du Secondaire : couches de marnes, de schistes et de grès bigarrés du Trias au sud, calcaires et marnes du Lias. Ces assises sont creusées par trois rivières coulant du sud vers le nord : le Cher, qui fonde ici la limite orientale du département, la Loubière en partie centrale et l'Arnon à l'ouest.

Traversant successivement des couches de duretés inégales, elles ont laissé entre elles deux bombements sablo-argileux qui constituent cette unité. Les deux interfluvies ont en commun un profil en travers dissymétrique : les petits ruisseaux affluents de la Loubière comme ceux du Cher coulent d'ouest en est et les bombements s'inclinent vers le levant.



Le réseau hydrographique en modelant le terrain a isolé les deux interfluvies qui constituent le bocage boisé



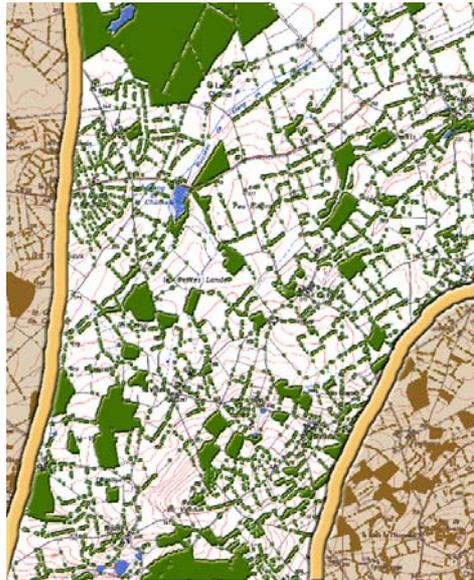
Un paysage inscrit dans les figures bocagères du Boischaud

Une apparence de figure préservée dans le bocage transformé

Cette unité s'intègre à un moment particulier du grand bocage qui est fortement marqué par la présence d'un construit éclairé par les maçonneries en grès rose de Saulzais-le-Potier (voir unité 2-5, page 125).

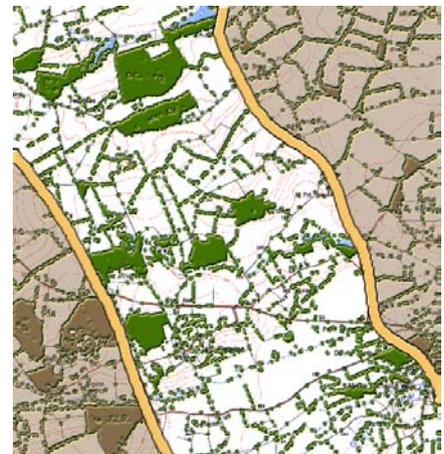
C'est une fraction du bocage reliquaire dont nous avons vu (unité 2-5) que la trame des haies s'amenuisait considérablement, jusqu'à produire un paysage diaphane, au sein duquel apparaît ce bâti à forte typicité de la région d'Epineuil et de Saulzais, avec cependant une nuance essentielle qui est la présence de la maille boisée. Les deux cartes ci-contre mettent en évidence la trame verte dans les deux secteurs est et ouest du bocage boisé.

Elles font apparaître la structure verte de cette unité qui comporte un maillage régulier de petits boqueteaux, dont la superficie moyenne est peu différente de celle des parcelles bocagères et dont la densité est plus importante que dans les paysages environnants.



Partie ouest, entre Arnon et Loubière

Ce rythme régulier des boisements sur les ondulations d'un relief modeste compose un paysage plus fermé et intime que les autres parties du bocage. Bien que la trame des haies laisse apparaître de nombreuses lacunes et qu'il demeure peu de parcelles closes sur leurs quatre côtés, la présence des boqueteaux confère à l'ensemble une densité qui en fait une apparence d'ilots préservés au cœur du bocage transformé.



Partie ouest, entre Loubière et Cher

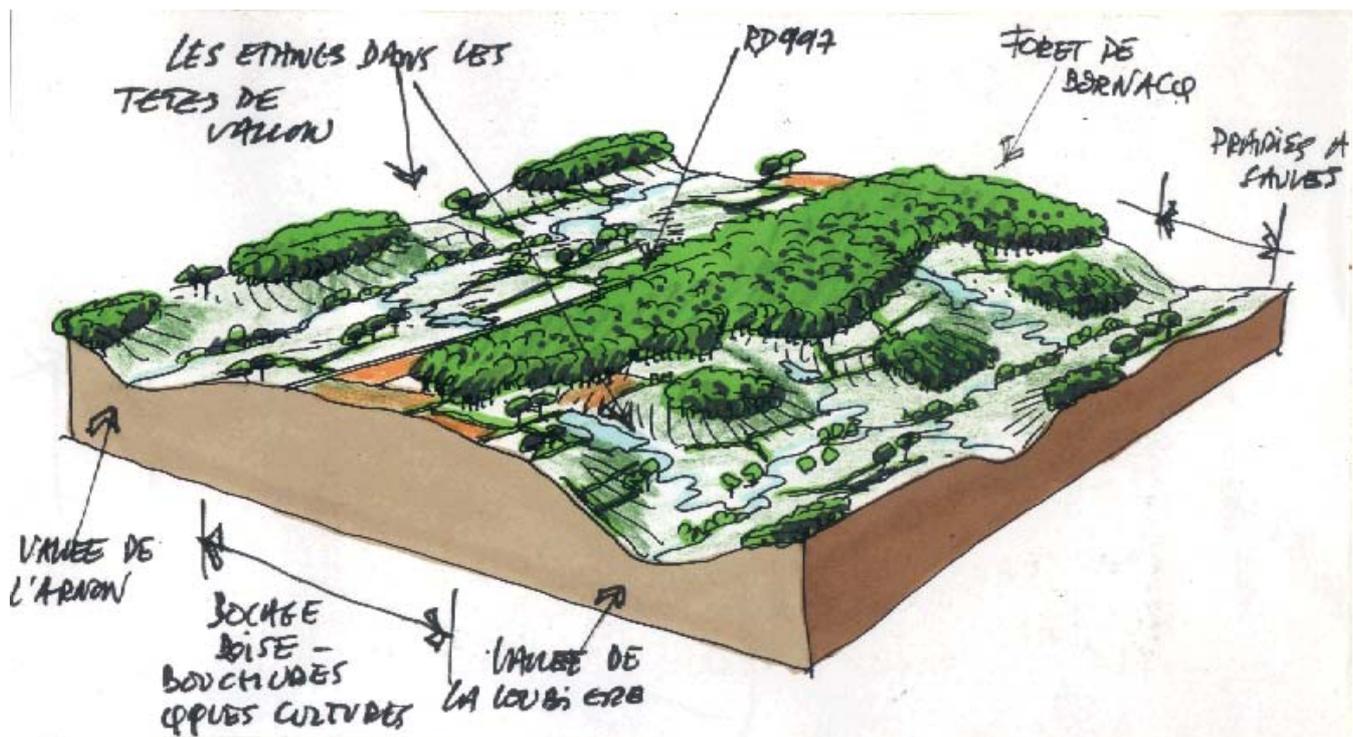
Deux entités pour un paysage commun

Les nuances entre les deux parties de cette unité se fondent en premier lieu sur la répartition du couvert boisé : à l'est, entre Cher et Loubière, l'alternance régulière de boqueteaux et de parcelles ouvertes rythme le paysage sur toute la surface de l'interfluve, en revanche dans la partie occidentale, le couvert boisé se densifie en partie centrale avec

la forêt de Bornacq, d'une superficie de 900 hectares et les bois qui entourent Saulzais-le-Potier.

La moindre densité de la partie orientale est accentuée par le fait que sa limite ouest coïncide avec le tracé de l'autoroute A 71. Les acquisitions foncières nécessitées par la construction de l'ouvrage ont provoqué,

comme il est d'usage le remembrement du foncier riverain. Une bande de terrain d'une largeur de quelques centaines de mètres s'est ainsi vue profondément remaniée, et la lecture du bocage depuis la voie est ainsi mise à distance, comme le montre l'image de la page suivante.



La forêt de Bornacq au centre de l'interfluve ouest

Des déterminants communs avec le "paysage d'accueil"

Les composants du paysage sont ceux du bocage environnant : on y retrouve la diversité des figures de haies avec quelques bouchures, dont beaucoup sont "montées" par absence d'entretien, des haies étagées et la trame des bois est essentiellement un taillis à chênes pédonculés, parfois embroussaillé dans le cas des boqueteaux, et des figures de taillis sous futaie dans les massifs de taille significative.

La forêt de Bornacq connaît une conversion partielle vers une futaie à rotation rapide : la partie sud comporte d'importantes parcelles en futaie résineuse et sa lisière occidentale de nombreuses plantations mixtes de futaie de pins sur fond de taillis feuillus.



Bel exemple de bouchures taillées et chênes solitaires dans la partie est



La zone forestière centrale

Les parcelles demeurent majoritairement livrées à l'herbage qui se partage entre pâtures et prairies de fauche, mais les labours sont en progression sensible et se traduisent par un démembrement partiel du système des haies, en

particulier à la périphérie de l'unité. L'habitat dans cette région a tendance à se grouper dans les fonds abrités, aussi les bombements des interfluves sont-ils peu construits, seulement par quelques petits écarts dispersés, souvent nichés

dans les vallons parallèles qui descendent sur les flancs est. Les bâtiments apparaissent à demi enfouis dans ces replis du relief et se distinguent par la présence des grès de Saulzais.

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Cette unité connaît à peu de choses près la même évolution que l'ensemble du bocage à l'état de traces. Si le rythme des boisements maintient un certain équilibre dans la répartition entre les espaces ouverts et fermés, la régression des zones d'élevage risque de se faire sentir ici plus encore. En effet, l'évolution du grand bocage tend à privilégier dans le sud-est du département les exploitations qui bénéficient

d'un parcellaire large et de peu de contraintes de pentes ou de sols. Le relief plus présent, l'existence de la mosaïque et la taille modeste des prés rendent ces figures plus fragiles car moins bien adaptées à ce type d'évolution. Parallèlement au risque de voir les périphéries de ces paysages s'ouvrir davantage, un enjeu sur le bâti apparaît, car les édifices se trouvent exposés à la vue de manière beaucoup plus forte. Les règles sanitaires

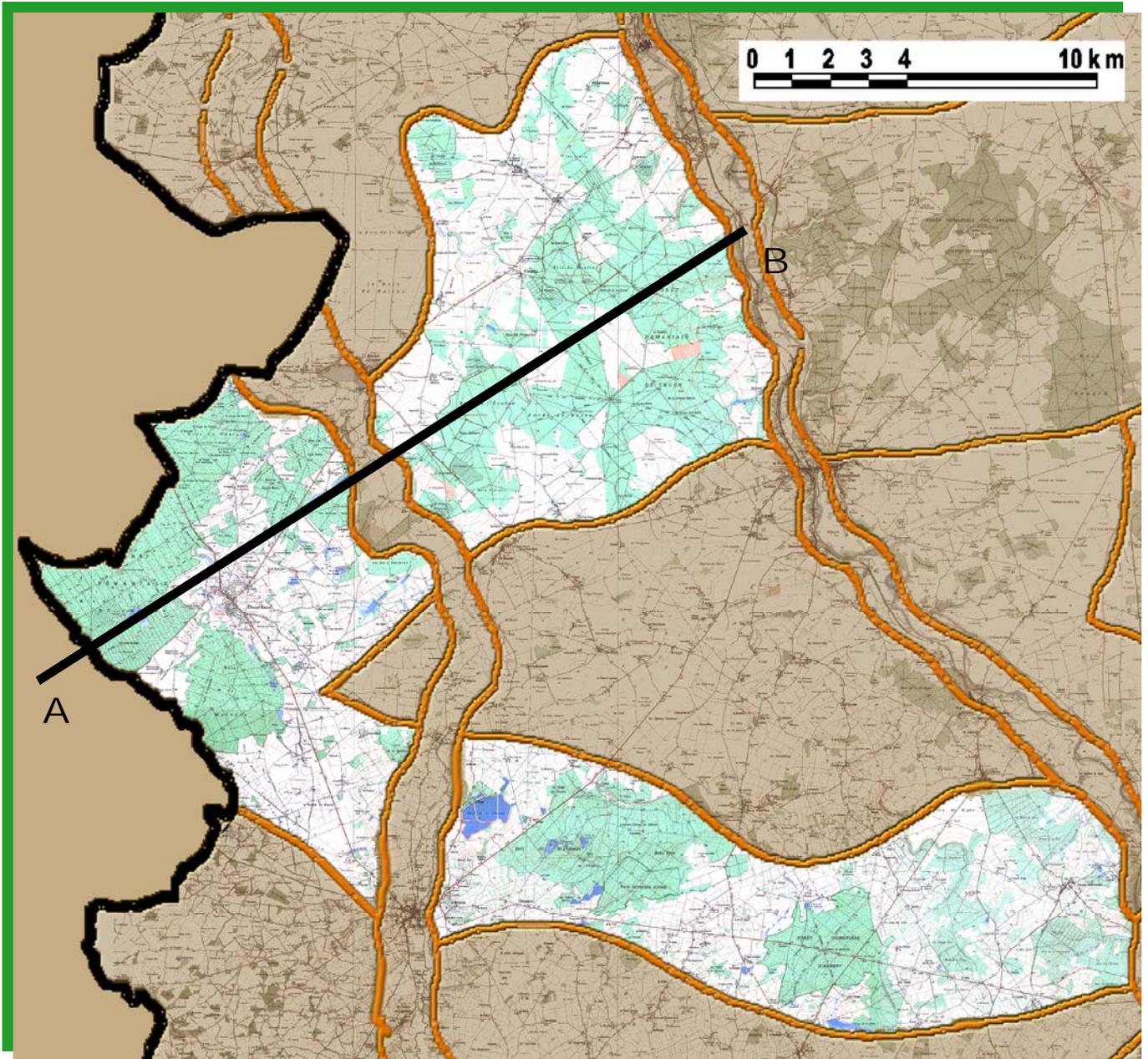
imposent par ailleurs que les nouveaux bâtiments d'élevage soient implantés à distance des habitations, rompant avec la logique ancienne de regroupement du construit dans les hameaux. Ce phénomène récurrent dans le bocage revêt ici une acuité particulière car le relief en approfondissant les perspectives met en évidence les édifices.

LISTE DES COMMUNES

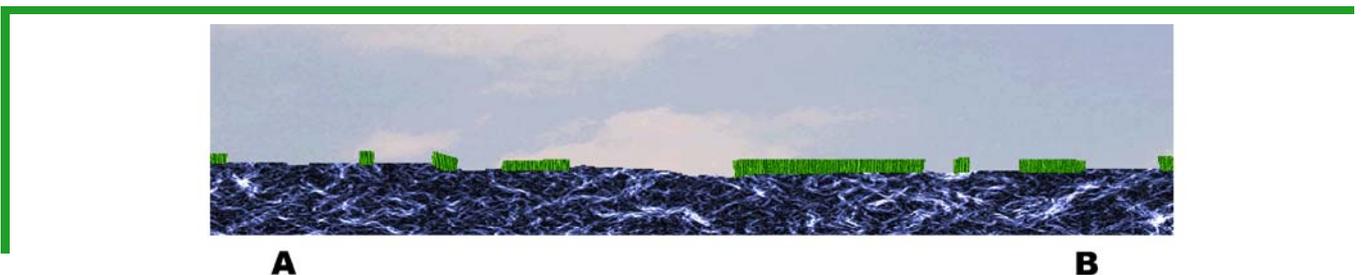
Ainay-le-Vieil
Arcomps
Bouzais
Epineuil-le-Fleuriel
Faverdines
La Celette
Loye-sur-Arnon
Orcenais
Orval
Saulzais-le-Potier
St Christophe-le-Chaudry
St Georges-de-Poisieux
Vesdun



8-2 BOCAGE BOISE DE CHATEAUNEUF La marche du Boischaut



COUPE



Une marche est une épaisseur un peu ambiguë sise de part et d'autre d'une frontière et qui est le siège de la transition entre deux mondes, deux systèmes d'organisation ou deux cultures. Entre le Boischaut et ses bocages et le grand openfield de Champagne Berrichonne, cette transition prend ici la forme d'un croissant forestier qui se compose d'une branche bocagère au sud et d'une branche plus ouverte au nord, qui sont ponctuées de bois et de grandes forêts et s'articulent sur la forêt domaniale de Chœurs et Bommiers que se partagent le Cher et l'Indre. Entre des forêts bien gérées et productives et des espaces agricoles qui se cherchent, le bocage boisé de Châteauneuf exprime également une transition temporelle entre les pratiques agricoles d'hier et celles que demain se doit d'inventer. À l'instar de beaucoup de ces marches, c'est un paysage... en devenir.

DESCRIPTION GENERALE

Cette unité affecte la forme d'un croissant ouvert vers l'est qui est limité par la vallée du Cher et entoure un espace où se mêlent plaine et figures bocagères (unité 11-1). La branche sud du croissant correspond à une assise imperméable de calcaires marneux et d'argiles, le sommet à des terrains tertiaires à dominante argileuse et la

branche nord aux couches du Rauracien (le calcaire de la Champagne Berrichonne), recouvert par plaques de calcaire lacustre du Berry et de lentilles sableuses. Ces formations composites ont produit des sols adaptés à l'herbe et à la forêt qui se prolongent assez largement dans l'Indre. Ces paysages constituent une transition

graduelle entre le Boischaut et la plaine de Champagne Berrichonne, et montrent toutes les figures possibles de passage d'un monde à l'autre au sein d'une trame boisée homogène qui leur confère néanmoins une structure visuelle commune.

Traits communs et nuances autour de l'idée de marche

Le trait commun à l'ensemble de l'unité est la proportion occupée par l'espace boisé, qui concerne entre un tiers et une moitié du territoire ; ces bois sont également répartis au sud et au nord entre de grands massifs et une myriade de petits boqueteaux. C'est un paysage qui apparaît toujours fermé "en deux temps" ; il existe dans toutes les directions un arrière-plan boisé qui circonscrit l'horizon et qui correspond à la lisière d'une forêt ou d'un bois important et dans l'intervalle qui



Un système bocager qui multiplie les écrans sur un fond d'horizon boisé

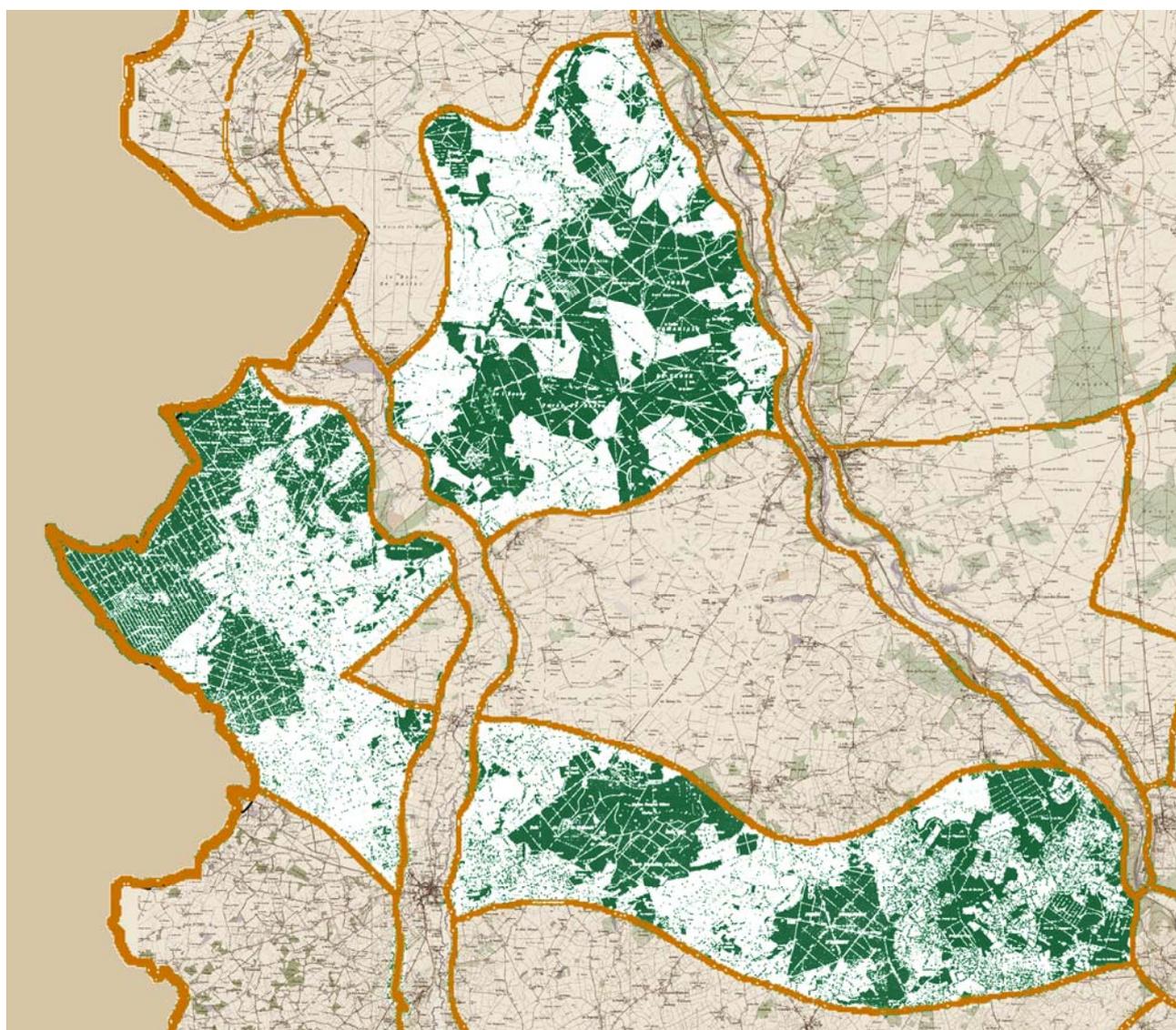
sépare l'observateur de cet horizon se présente une succession d'écrans, de "coulisses vertes", entre lesquels on peut deviner l'existence d'un autre espace, d'une profondeur qui se devine à mesure que l'on avance.

L'impression est différente de celle que produit une "plaine boisée" qui montre des bois (du plein) posés dans la plaine

ouverte (du vide). Il y a à la fois effet de contraste et vue "filante" entre les obstacles, accentués par le jeu contradictoire des textures entre labours ou semis et frondaisons. Dans le cas présent, les figures arborées sont liées entre elles, soit parce qu'elles constituent un réseau continu (partie sud) soit parce qu'elles génèrent les perspectives enchaînées

décrites dans les lignes précédentes. Et par ailleurs au nord comme au sud la proportion de surfaces en herbe demeure significative et rattache symboliquement ces terres au Boischaud dont elles constituent l'ultime avatar septentrional dans le Cher. Il s'agit donc bien d'une "marche", cette épaisseur autour d'une frontière qui fait passer d'un monde à un autre.

La trame verte, une constance de la répartition des bois et un gradient nord-sud des figures linéaires



Carte de la trame verte : forêt, bois et haies

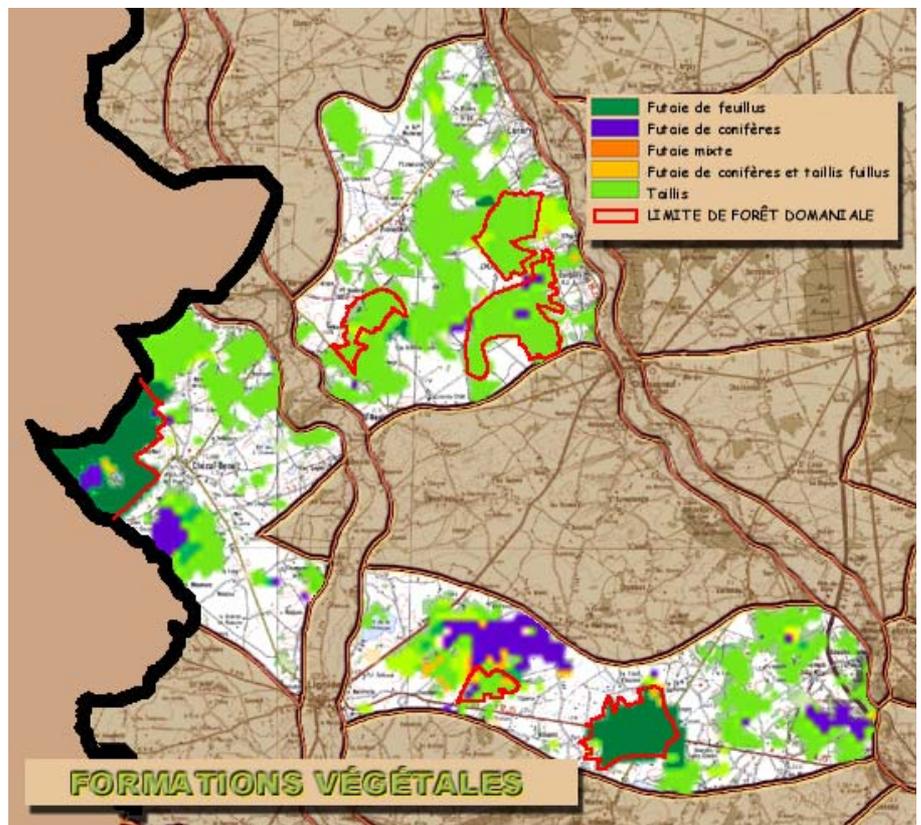
Comme le montre la carte de la page précédente, la trame boisée relativement homogène se compose de massifs aux lisières profondément découpées qui semblent démultiplier à l'infini la relation entre les espaces ouverts et fermés et la trame des haies se démembrer lentement à mesure que l'on passe du sud au nord. La partie sud du croissant est au contact du "bocage sévère" (unité 2-8) dont elle représente un avatar boisé. Comme dans le

cas précédent le paysage est perçu comme une séquence densifiée du bocage, dans laquelle la moitié de la surface est occupée par des bois en plein. La trame des haies encore très dense au sud-est se délite lentement en remontant vers le nord-ouest. La limite ouest est marquée par le puissant massif des forêts domaniales (Chœurs dans le Cher et Bommiers dans l'Indre) qui occupe une superficie de plus de quinze cents hectares. Les haies se

sont raréfiées, mais soulignent encore une maille parcellaire relativement étroite, enfin la corne septentrionale du croissant est occupée par des massifs très découpés qui n'en finissent pas d'embrasser l'espace agricole ; la trame des haies n'a pas disparu, cependant, devenue évanescence, elle décrit une trame de parcelles très agrandies qui annonce sur la frange nord les grands espaces de l'openfield champenois.

Bois et forêts domaniales : chênaie au nord, peuplements mixtes au sud

La forêt de production se partage avec l'agriculture le sol de l'unité. Bois et forêts sont bien gérés, à l'image de l'ensemble de la forêt du Cher, et ceci même dans les petites surfaces. Les bois privés sont pratiquement tous cultivés dans le cadre de plans de gestions sous tutelle de l'Office National des Forêts et l'unité concerne cinq massifs domaniaux. Trois sont situés dans la partie nord : la forêt de Thou et ses deux enclaves externes le bois du Moulin et le bois de l'Ecoran, deux sont dans la partie sud : les forêts domaniales d'Habert et d'Inault ; enfin le sommet du croissant est occupé par l'extrémité orientale de la forêt domaniale de Chœurs et Bommiers. La plupart des boisements sont desservis par un système d'allées forestières bien entretenues qui offrent l'image de la forêt jardinée, dont Chœurs, avec son réseau parfaitement régulier de parcelles rectangulaires qui en fait un paradigme de la "forêt rationalisée".



Une sylviculture active pour une forêt bien gérée

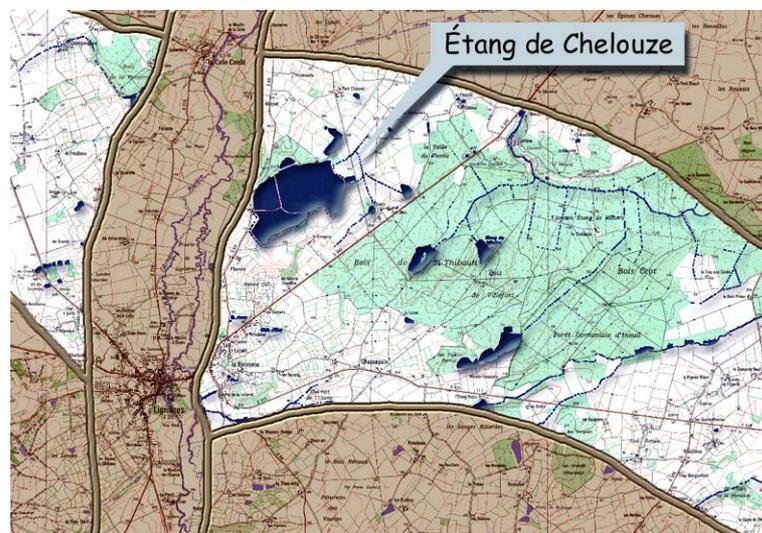
Les types de sylviculture se rattachent au modèle dominant dans le Cher, c'est-à-dire le taillis sous futaie, avec quelques variantes de conversion vers les futaies pures. Les forêts de Chœur et d'Habert sont des futaies pures (avec une parcelle en conifères dans la première). Au sud, trois grandes futaies résineuses et de nombreuses parcelles en mélange futaie de pins et taillis feuillu composent un peuplement plus diversifié.



Chênaie charmaie en forêt d'Habert

Des distinctions qui se fondent sur la nature des sols

Les parties sud et est, installées sur des sols composites avec de fréquentes phases argileuses imperméables se distinguent par la présence de nombreuses zones humides émaillées d'étangs dont le plus important est celui de Chelouze, d'une superficie de sept cents hectares, au nord de Lignières. Nombre de ces étangs sont inclus dans la forêt et s'entourent d'une flore de bois humide à frênes, trembles, saules et aulnes et d'un cortège de plantes hygrophiles (phragmitaies, joncaies, massettes).



Les étangs (extrait du SCANN 25) dans la région de Lignières

Cette série de végétation du "bord des eaux" est très présente également dans les parties bocagères et le frêne se mêle souvent au chêne dans la trame des haies tandis que le saule apparaît dans les bas de pente et les fonds de vallon. La strate arbustive renferme autour du prunellier, de l'églantier et de l'aubépine qui sont constantes dans tout le bocage des espèces de la chênaie humide (cornouiller, sureau...). Cela confère aux haies arborées une richesse de



Les fonds frais : peupliers et prairies humides

couleurs et de textures qui diversifie les motifs ; de la même façon les pâtures de fond de vallon affectent des teintes plus soutenues et une plus grande diversité floristique que celles des terres plus sèches des plateaux ou de la partie nord.

Ces dernières se composent d'une chênaie-charmaie avec strate arbustive à noisetier, érable champêtre et ormeau, que l'on retrouve dans la trame des haies. Les noyers apparaissent en bord de chemins, les sous-bois sont ici

plus clairs que dans la partie méridionale de l'unité.

L'agriculture occupe de manière différente les espaces libres des deux parties. Au sud et à l'est l'espace ouvert est dominé par l'herbe et les productions animales s'imposent les boeufs (essentiellement de race charolaise), les moutons et surtout les chèvres (le sud et l'est de l'unité sont inclus dans l'aire d'appellation d'origine contrôlée des fromages de chèvre de Valençay) constituent le cheptel. Les prés sont surtout pâturés, mais une certaine

proportion est fauchée pour constituer des compléments de fourrages hivernaux. Au nord, l'occupation du sol est équilibrée entre le labour et l'herbe (surtout prairies de fauche) et l'on voit apparaître des mises en jachère, en liaison avec des exploitations céréalières de la Champagne voisine. Entre champs de céréales et de tournesols et prairies avant la fauche ou jachères, il se dégage une impression de paysage agricole qui hésite entre dynamisme et sommeil.



L'expression de la transition : bois, haies, prés et labours (clairière de Chezal-Benoît, à la charnière entre le nord et le sud de l'unité)

La répartition du construit accompagne la transition entre plaine et bocages...

Chezal-Benoît est le seul gros bourg que comporte l'unité, situé dans une vaste clairière forestière au pied de la forêt de Chœurs, de part et d'autre de laquelle se distinguent deux zones : l'une d'habitat dispersé de type bocager relativement dense au sud (petits hameaux répartis dans le finage comme dans l'ensemble du Boischaud) et l'autre beaucoup plus lâche au nord quand le paysage s'ouvre vers la plaine.

Le bâti est souvent de belle qualité, de formes simples avec



Le chevet roman d'Ineuill

des façades de calcaire ou enduites à la chaux et au sable beige, couvertes d'amples toitures de tuiles brunes et la région comporte quelques joyaux (le bourg et le château de Lignières, le très beau chevet roman de l'église d'Ineuil).

Le construit rural est relativement stable au sud, qui

montre peu de signes de développement de l'activité donc peu de transformations de bâtiments agricoles ; en revanche le nord est plus dynamique et "tiré" par la logique intensive de la Champagne voisine. La question des bâtiments agricoles nouveaux se pose donc dans cette partie. L'urbanisation

quant à elle ne concerne que Lignières, qui tend à s'étendre à partir de son noyau ancien de fond de vallée sur les deux versants, et Chezal-Benoit, qui se développe de manière rayonnante le long des routes qui la desservent sans organisation claire.

LES ENJEUX DU PAYSAGE

À la dualité du paysage répond la dualité des enjeux

Le principal problème de la partie sud est lié à la progression de la déprise agricole et à une baisse générale du dynamisme de l'activité. Nombreux sont les signes de régression ou d'abandon de parcelles. Dans un premier

temps, la baisse du nombre d'animaux à l'hectare se traduit par un épaississement des haies et un envahissement des limites parcellaires par la ronce, puis l'abandon de pâturage ou de fauche régulière provoque le développement d'une fruticée

puis d'un pré bois broussailleux ; c'est l'effet de flou déjà observé dans les bocages alentour qui précède une fermeture plus ou moins complète du paysage.



Les premiers signes du "flou", liés à une baisse du nombre d'animaux à l'hectare, qui ne "taillent" plus la marge des haies tandis que la pâture monte en ligneux (ronces en particulier) et que les limites s'épaississent.



Le stade ultérieur de la régression

On n'observe pas ici de reboisements volontaires comme dans la partie nord, il y a donc un risque réel que cette fermeture traduise un réel abandon de gestion. La question de l'avenir de cette frange bocagère mérite largement d'être posée. Il serait utile de poser les termes d'une alternative entre la pertinence, compte tenu des conditions de sol, d'une éventuelle extension de la sylviculture qui se traduirait sans doute par une généralisation de la futaie résineuse (en évitant si possible la monoculture) et un système de productions animales adaptées. Il existe peut-être un gisement de développement possible autour des caprins et l'orientation vers les bovins à viande sur herbe généralisée dans la région est sans doute un argument à faire valoir dans notre période d'incertitudes sur la filière bovine en général. Les terroirs qui bénéficient de structures adaptées à un

élevage biologique devraient avoir une chance à saisir. Pour ce qui concerne la partie nord-est, l'évolution la conduit vers une simplification. Ce paysage qui est aujourd'hui déterminé par quatre composantes, la forêt, les herbages, les haies et le labour, tend à devenir binaire par extension concomitante de la forêt et du labour, au détriment de la prairie. Il est vraisemblable que dans quelques années, la lecture de la transition entre bocage et plaine qui fut à l'origine de la réunion des deux parties dans la même unité sera devenue caduque et que ces paysages seront une composition de plaine et de bois, oublieuse de son passé bocager. Il n'y a pas de jugement particulier à porter sur une telle évolution mais elle suppose une certaine vigilance vis-à-vis de ce qui l'accompagnera inévitablement, une plus grande ouverture visuelle du territoire. Ceci

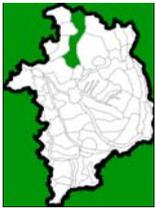
déterminera des enjeux nouveaux sur le construit en particulier et peut également à terme faire perdre sa lisibilité à ce paysage. Il conviendrait de faire un point précis des structures linéaires qui subsistent, qu'il serait sans doute souhaitable de conserver, voire de remplacer par une trame adaptée à la "nouvelle donne", en envisageant en particulier des plantations aux bords des chemins afin de restaurer la profondeur de ces paysages et de ne pas perdre totalement les "effets de coulisses plantées" qui le caractérisent.

Enfin les développements un peu anarchiques du bâti autour de Chezal-Benoît et à l'est de Lignières devraient susciter une réflexion sur la limite de ces urbanisations. La question de la silhouette et d'un accompagnement paysager qui l'inscrive dans le territoire mérite dans les deux cas d'être posée.

LISTE DES COMMUNES

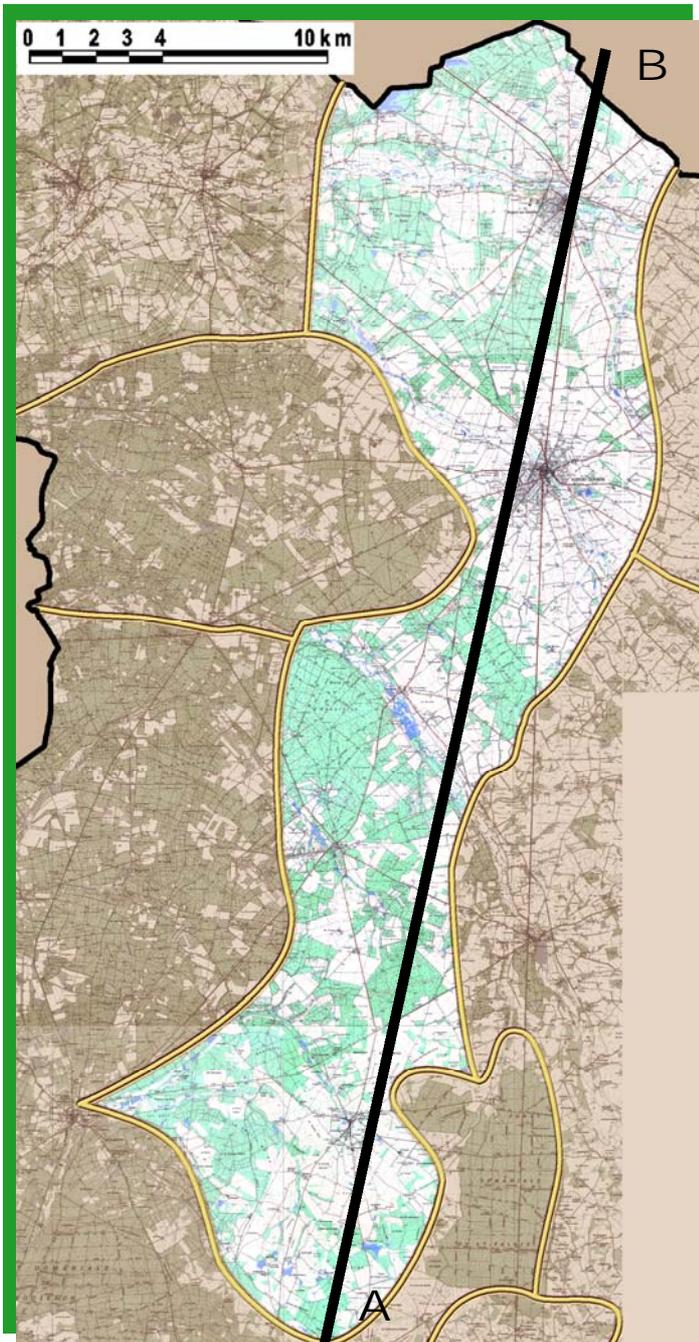
Chambon
Chezal-Benoît
Civray
Corquoy
Farges-Allichamps
I ds-St Roch
I neuil
La Celle-Condé
Lapan
Lignières
Lunery
Marçais

Mareuil-sur-Arnon
Montlouis
Morlac
Nozières
Orcenais
Primelles
St Baudel
St Hilaire-en-Lignières
Touchay
Vallenay
Venesmes
Villecélin



8-3 LES MARGES SOLOGNOTES

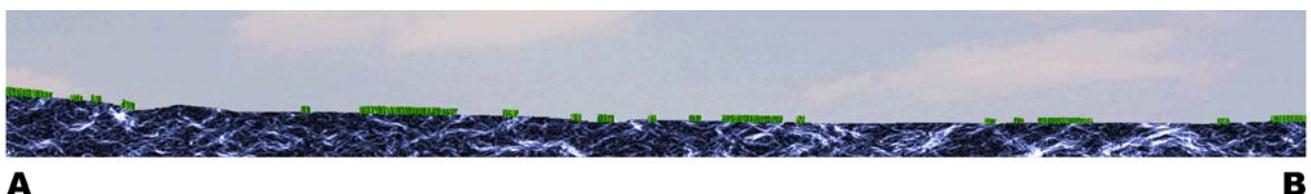
Entre Pays Fort et Sologne, le pseudo bocage



La Sologne et le Pays Fort sont reliés par ces marges qui expriment le passage entre les deux territoires: des paysages en tableau vers les intimités secrètes, du bocage à la forêt, de l'herbage vers les pins sylvestres et les chênes sur fond de bruyère. Ces paysages sont comme un engrenage entre deux mondes contrastés.

Traversé sur son axe par l'ancienne route royale de Bourges à Gien désormais RD 940, c'est aussi un lieu de transit nord-sud et d'installation humaine avec notamment les deux petites cités d'Argent-sur-Sauldre et d'Aubigny-sur-Nère. L'intime mélange entre les divers motifs qui composent les paysages riverains et un aspect général de grands enclos enchaînés donne à cette unité son caractère de pseudo bocage.

COUPE



A

B

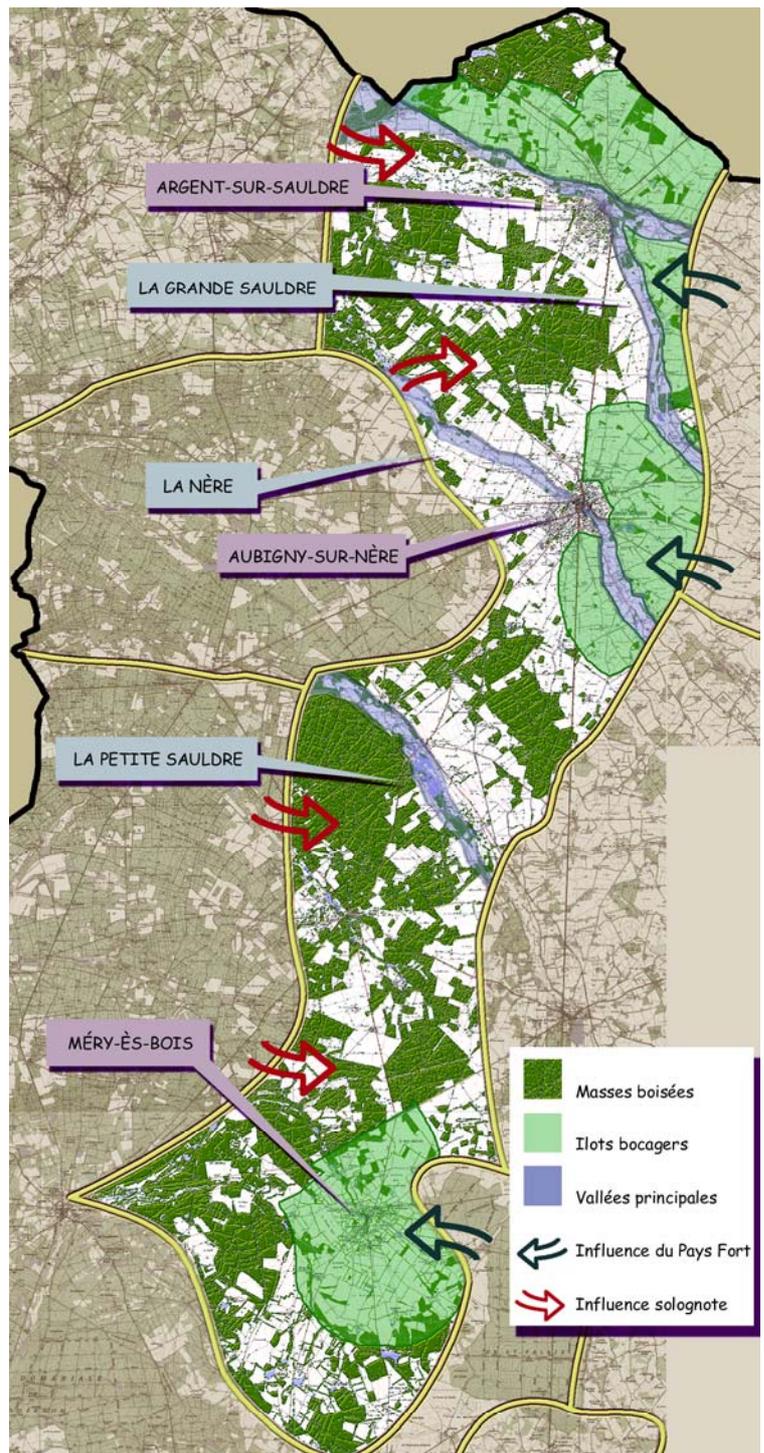


Ombres et lumières sur un pays d'enclos à la frontière de deux mondes

DESCRIPTION GENERALE

De part et d'autre de la rectitude parfaitement orientée nord-sud de la R.D. 940 se déroule la transition entre deux des paysages les plus typés du département, la Sologne et le Pays Fort. Le Pays Fort est encore en grande partie habillé par un bocage, tandis que la Sologne est un ensemble composite, sur d'anciennes terres de landes et de marais, de forêts siliceuses, d'étangs et de petites clairières agricoles. Les deux ensembles correspondent à des conditions géologiques et pédologiques tout à fait différenciées : argiles et sables produisent en Sologne l'intime mélange des milieux humides et siliceux avec leurs cortèges floristiques riches de leurs spécificités, tandis que le Pays Fort est établi sur des calcaires souvent recouverts d'une couche d'argile de décalcification qui donne des sols frais propices à la forêt et à l'herbage et que hantent bœufs et chèvres. La zone de contact entre les deux mondes se traduit par un paysage qui prend un peu des caractères de ses

Les principales typologies paysagères des marges solognotes



deux voisins. Par la répartition de son couvert, il ferait penser à la Sologne des clairières mais par son occupation du sol qui fait la part belle à l'herbe alors que les clairières solognotes sont plutôt orientées vers le labour, il évoque son oriental compagnon. Cet ensemble produit une ambiance particulière, qui pourrait se nommer un «pseudo bocage». En effet, la notion de clairière, c'est-à-dire de pièces indépendantes les unes des autres, n'a pas cours ici mais on se trouve plutôt dans des enclos enchaînés les uns aux autres comme dans un bocage. Alors que la trame des haies n'est présente qu'en quelques endroits (au sud dans la région de Méry-ès-Bois, à l'est d'Aubigny-sur-Nère et au nord

d'Argent-sur-Sauldre) l'ensemble de l'unité semble gouvernée par ces ambiances qui évoquent plus qu'elles ne les montrent des figures bocagères. C'est d'autre part comme l'ensemble de ces paysages dits de bocages boisés un paradigme de la notion de transition tant par la répartition du couvert boisé qui la situe entre l'espace boisé et l'espace bocager que par la présence de "lambeaux de Pays Fort" (les trois îlots précités) au sein d'une "organisation solognote".

Cette bande de terrains nord-sud qui constitue les marges solognotes est arrosée par les trois principales rivières qui prennent leur source dans le Pays Fort pour composer le

bassin de la Sauldre, soit du sud au nord la Petite Sauldre, la Nère et la Grande Sauldre. La carte ci-contre montre l'organisation de ces paysages qui expriment parfaitement le passage entre les deux entités qui les jouxtent. L'ouest est sous influence de la Sologne dont le mélange de bois et de clairières semble ici se prolonger pour se fractionner progressivement tandis que la frange est, avec ses trois îlots bocagers, évoque le Pays Fort. L'unité est ainsi composée du nord au sud d'une succession de séquences forestières, d'espaces mixtes semi-ouverts qui mêlent cultures, pâtures et boqueteaux (le tissu du pseudo bocage évoqué plus haut), d'îlots bocagers et de vallées.

Le pseudo bocage et les îlots bocagers

Cette figure est en quelque sorte le "tissu conjonctif" des marges solognotes, un liant général au sein duquel se cristallisent des motifs boisés, bocagers, de vallée ou urbains ; elle est faite d'un maillage assez large composée par des lisières et quelques haies résiduelles de terres livrées à part égale à la culture et à l'herbe, qui se perçoit comme un motif répétitif de larges enclos. Le relief modeste, qui ne s'accroît qu'à l'est dans une montée vers les hauteurs du Pays Fort et au voisinage des trois vallées favorise ces vues courtes malgré la faible densité des écrans plantés. La limite orientale fournie par les collines apparaît par intermittence en composant un horizon bleuté, vers l'ouest c'est une densification progressive qui conduit vers une Sologne



Labour et sensation de larges enclos

invisible. La transition à travers ce tissu paysager, c'est aussi le passage d'un espace en tableaux, le cœur du Pays Fort, vers les espaces totalement fermés et secrets de la Sologne, qui se fait graduellement dans l'épaisseur de cette unité. Les

trois îlots bocagers sont essentiellement herbagers et pourvu d'un réseau de haies encore entretenu à maille assez lâche.

L'îlot bocager de Méry-ès-Bois



La forêt omniprésente

Pour poursuivre la métaphore médicale, le tissu conjonctif a besoin d'un squelette pour se tenir, c'est ici la forêt qui joue ce rôle, forêt solognote à ses débuts, la bruyère commence à poindre dans la partie occidentale, futaies et taillis de chênes pour les quelques

massifs de production, taillis pour les boqueteaux.

La végétation signe le fait que cette rencontre entre deux paysages est aussi rencontre entre deux conditions de milieu qui s'opposent, le calcaire avec la chênaie pédonculée

neutrophile et son cortège d'orme, de charme, d'érable champêtre et le siliceux avec une chênaie acidophile à chêne sessile et pédonculé, châtaignier, bouleau et parfois hêtre sur une strate arbustive à noisetier, fusain d'Europe, houx, bourdaine sur tapis de fougères.



Parcelle de futaie de chênes et tapis de fougères en hiver

Les vallées ont joué un grand rôle dans l'organisation de ce territoire



La vallée de la Grande Sauldre à distance : un ruban dans le paysage



Quand le relief se fait plus présent : abords de la vallée de la Nère

Les trois vallées organisent le territoire et créent le principal élément de relief en constituant des sortes de plis creux que soulignent les ripisylves des rivières de leur ruban de verdure grisée par les saules. Au sud, la vallée de la petite Sauldre, encore proche de sa naissance, est plus étroite et intimiste que les deux autres, qui tendent en arrivant dans les sols imperméables à serpenter paresseusement et à s'entourer de nombreux étangs.



La vallée de la Petite Sauldre



Argent-sur-Sauldre met en scène son rapport à la rivière

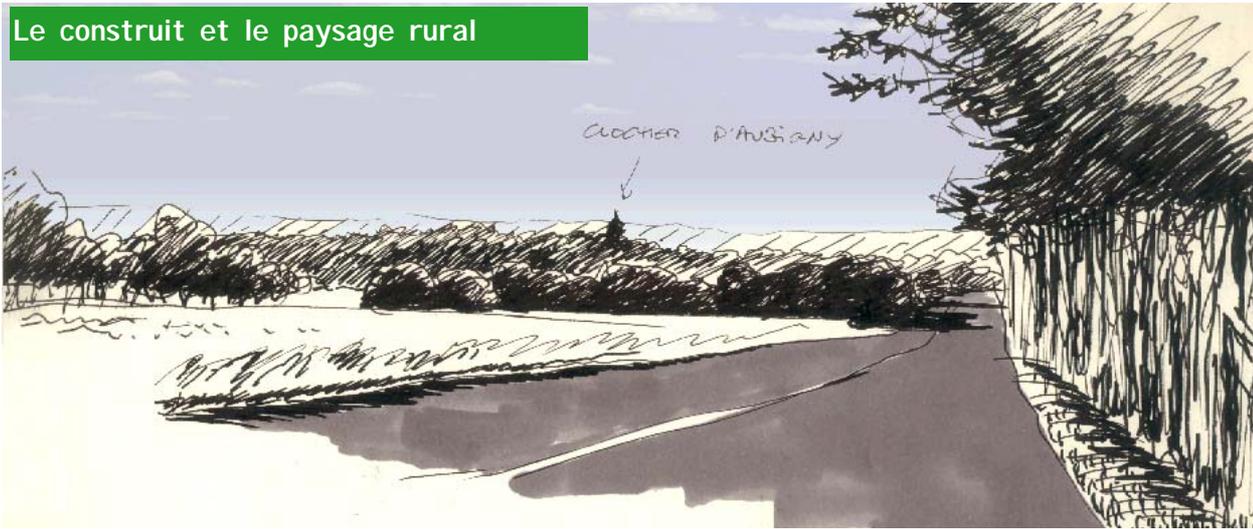
Utilisées depuis toujours comme axes de communication entre le pays montueux de l'est et les terres marécageuses de l'ouest elles sont à l'origine des principaux noyaux urbains : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère. Les deux bourgs se sont installés dans un rapport intime avec les rivières. Argent est constituée d'un noyau ancien qui s'est installé sur la rive gauche et ses développements

modernes sont demeurés de ce côté de la rivière ; la petite ville s'accroît vers le sud, entre la RD 940 et la voie ferrée et délaisse la rive droite.

Aubigny-sur-Nère



Le construit et le paysage rural



Aubigny, le clocher qui émerge des rideaux boisés

Le bâti est peu dense en dehors des bourgs, qui se trouvent tous disposés en relation avec vallées et vallons. Les silhouettes construites sont donc presque toujours enchâssées dans la trame des haies et des bois et ne se distinguent à distance que par la forme d'un clocher ou de quelque toiture qui dépasse. Cela vaut aussi bien pour les deux villes que pour les petits villages et met en valeur la ruralité des

motifs constitutifs du paysage. Seules les zones de développement d'activité au sud d'Argent et surtout d'Aubigny transgressent cette règle et encore faut-il remarquer que leur impact est rapidement absorbé. En revanche le côté caché des noyaux urbains fait par contraste apparaître de façon très négative d'éventuels désordres au droit des entrées de bourg.



L'une des entrées de Méry-ès-Bois

LES ENJEUX DU PAYSAGE

L'espace rural

Le premier enjeu concerne la préservation des îlots bocagers qui sont des figures bien fragiles et donnent de nombreux signes de régression : enrichissements, abandon d'entretien, sénescence des strates arborées des haies, abandon de la taille des bouchures. Sans doute ne peut-on prétendre qu'il s'agisse des figures les plus essentielles du département, cependant ils participent à la diversité de ce paysage et ont pour cela un sens qu'il convient de préserver. Ces micro sites offrent par ailleurs un cadre pour des liaisons entre Sologne et Pays Fort (sentiers,

pistes cyclables ou cavalières), dont l'aménagement pourrait être l'occasion de reposer le problème des plantations linéaires d'accompagnement renforçant la trame des haies et justifiant leur entretien.

Également sur l'espace rural on peut constater que lorsque le relief s'amplifie aux abords des vallées en particulier, la trame lâche du pseudo bocage ne joue plus le même rôle d'absorption des volumes bâtis que l'on observe dans les parties planes, ce qui implique une exigence de qualité dans les implantations de nouveaux bâtiments.

Un dernier point concernant

l'espace rural semble digne de retenir l'attention, c'est l'existence de voûtes vertes au dessus de certaines routes départementales qui méritent attention et préservation d'autant plus que l'actualité récente pose de bien triste manière la question du rapport entre l'arbre et la route. Des coupes douces, régulières et raisonnées et une réflexion commune avec le forestier pour la gestion du peuplement de lisière doit permettre non seulement de préserver celles qui existent mais d'en projeter d'autres.



Quand le paysage s'ouvre le construit se montre...



sous-bois

Les enjeux de l'urbanisation

Il s'agit essentiellement de la gestion du développement méridional des deux petites villes qui pose à peu près le même type de questions dans les deux cas. Il faut statuer sur la position de la limite de l'urbanisation et la manière de l'écrire dans le paysage. Argent a-t-elle vocation à s'étendre au sud jusqu'à la lisière du bois l'Hospice, quel est le développement maximal souhaitable pour Aubigny au sud-est de la RD 940 ? Quelles que soient les options retenues, la constitution de la limite et la mise en place d'une structure

paysagère qui organise ces zones semble une priorité pour recoudre ces extensions urbaines avec le contexte environnant. Enfin, les développements de l'habitat se faisant essentiellement sur les versants, la question de l'aspect et de l'adaptation au terrain doit faire l'objet d'un examen attentif. Plus généralement il conviendrait d'apporter un soin tout particulier aux scènes traversées par la RD 940 (ce qui est le cas des deux zones d'activité) : en effet cette voie à grande circulation qui possède la légitimité que lui confère

l'histoire est une entrée dans le département, l'image qu'elle en donne est loin d'être neutre. Entre Argent-sur-Sauldre et Bourges, son tracé dans des secteurs comme celui-ci à fort couvert boisé la met souvent en situation aveugle sur les côtés, donc lorsque le paysage s'ouvre, il n'en prend que plus d'importance et donne la mesure de l'enjeu, notamment sur Argent-sur-Sauldre. Une étude visuelle à l'échelle de l'itinéraire serait certainement un bon moyen d'affiner, séquence par séquence ces enjeux.

LISTE DES COMMUNES

Allogny
Argent-sur-Sauldre
Aubigny-sur-Nère
Blancafort
Clémont
Ennordres
Méry-ès-Bois
Neuvy-sur-Barangeon
Oizon
Presly
St Palais
Ste Montaine

